

**DE LA COMMUNE de SOUSTELLE
30110**Séance du **15 décembre**Numéro de délibération **D2020_14**

L'an deux mil vingt

et le quinze

à 18 heures.

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de : Georges RIBOT

Présents :

RIBOT Georges, OZIL Jean Pierre, COEURDACIER DE GESNES Ophélie, PRIVAT Christian,
PRIVAT Eric, NOGARET Jerome, BRUNEL Laurent, LINGERAT Céline, SOLEIROL Claude,
KUBANI Sébastien,

Absents :

VOILLIOT Loic

A été nommé secrétaire : Katy ERDELYI

Objet de la Délibération

SUBVENTION ASSOCIATION LOU RON TRAUCAT

Le Maire expose au conseil municipal la demande de subvention de l'association " Lou
Ron Traoucat", seule association de la commune, elle participe à créer du lien entre
nos concitoyens et organise des animations culturelles,
Après avoir examiné cette demande et en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer
la somme de 1000 € à l'association Lou Ron Traoucat

article 6574

Pour extrait certifié conforme
Le Maire Georges RIBOT

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture

publication

notification

le

du

du

